



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 08 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 08 décembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE, se sont réunis sous la présidence de Monsieur VAILLANT Frédéric à 20 heures 00 – **salle du conseil municipal**, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 02 décembre 2021.

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames BARRANGER Nathalie, SIARD Chantal, CHOLIERE Christine, SCEATS Fabienne, CASTILLE Sandrine, JEANVOI Nicole, et KLIMCZAK Maggy ;

Messieurs VAILLANT Frédéric, ANTIGNY Frédéric, SAVARY Yannick, LIGAUD Guy, MERLET Pascal, COLLIN Alexis et ERTEL Sébastien.

## ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

Monsieur BOISSEAU William (pouvoir à Madame BARRANGER Nathalie),

---

Monsieur VAILLANT Frédéric, Maire, fait l'appel des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint pour débiter la séance.

Madame SIARD Chantal est désignée secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire rappelle que l'évolution négative de la situation sanitaire invite à encore plus de respect des gestes barrières et qu'elle impactera probablement le lieu de la prochaine réunion.

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 09 novembre 2021

R.A.S.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### 2. Rapport des commissions et délibérations

#### A- Commission « Actions périscolaires et scolaires »

Monsieur ANTIGNY indique que :

- Le protocole sanitaire évolue au niveau 3 avec l'instauration de nouveau des 3 services à la cantine scolaire : le 1<sup>er</sup> de 11h30 à 12h15, le 2<sup>nd</sup> de 12h15 à 13h15 et le 3<sup>ème</sup> de 13h15 à 14h00.  
Cela engendre un nouvel aménagement des horaires des agents municipaux pour répondre à cette nouvelle organisation, nécessitant le renfort d'un agent contractuel tant que perdure ce dispositif.  
Cela représente environ 14 heures complémentaires hebdomadaires.
- Les enfants de la garderie ont réalisé des décorations pour les sapins de Noël disposés dans le bourg, ainsi que les cartes des colis de Noël qui seront distribués à nos seniors.
- Les rideaux ont été installés au niveau du dortoir.

- Le spectacle de Noël (financé par l'A.P.E.) s'est déroulé le 6 décembre avec distribution, par classe, des livres offerts par la municipalité.

- *Délibération : Acquisition de tableaux numériques*

Monsieur le Maire rappelle l'appel à projets pour un « Socle Numérique dans les Ecoles Élémentaires » (A.A.P. S.N.E.E.), permettant d'équiper deux nouvelles classes de Tableaux Numériques Interactifs et de tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement de leur installation.

**Une délibération est prise à 14 voix « POUR » et 1 voix « CONTRE » pour approuver cette décision (n° 2021-12-D50).**

**B- Commission « Actions sociales »**

Madame SIARD informe que :

- Les colis de Noël pour les seniors seront distribués le dimanche 12 décembre 2021 (retrait en mairie). Pour cette année, ils sont composés de 59 colis « simples » et 15 colis « doubles » ainsi que 51 fleurs qui seront accompagnés des cartes de fin d'année réalisées par les enfants de la garderie.
- Club du Temps Libre : cette réunion s'est avérée satisfaisante quant aux propositions développées. Une prochaine réunion doit se tenir avec l'association « PUZZLE » afin d'envisager 2 ou 3 activités en partenariat avec eux.
- La collecte alimentaire des 26 et 27 novembre derniers a été un succès.
- La participation de la collectivité à l'opération « boîtes cadeaux », organisée par le C.I.A.S., pour les plus démunis est validée.  
Il s'agit d'un appel aux dons auprès de la population via un colis réalisé avec une boîte à chaussures, pour un homme ou une femme (à préciser sur celle-ci), contenant un vêtement chaud, un produit alimentaire, un article de loisir et un produit de beauté.  
Ces dernières seront récupérées en mairie et transmises par la suite aux services du C.I.A.S.  
Cette opération sera communiquée via des affiches dans les commerces, city-all et le site internet.
- Les restos du cœur ont sollicité la municipalité dans le cadre d'une opération qu'ils souhaitent développer sur le territoire communautaire selon les besoins éventuels de chaque commune.

**C- Commission « Animation / associations / culture et jeunesse »**

Madame CHOLIERE mentionne que :

- BULLETIN MUNICIPAL : la maquette (32 pages) a été transmise à la Renaissance Lochoise pour une 1<sup>ère</sup> mise en page avant relecture et dernières corrections.
- COMITE DES FÊTES : leur A.G. a eu lieu le 26 novembre à 19h30 à La Tuilerie.
- FESTIVITES DE NOËL : un bon retour dans l'ensemble malgré les intempéries qui ont contraint cette manifestation.

Monsieur le Maire remercie l'intégralité des participants qui ont permis la bonne tenue de cette journée (malgré des conditions climatiques difficiles), ainsi que Madame CHOLIERE pour l'ensemble des décorations de Noël mises en place dans le bourg.

- JOURNEE ENVIRONNEMENT : ce fut un réel succès avec la présence de 50 personnes.
- PLANTATIONS : les travaux ont débuté pendant les vacances de la Toussaint mais un retard dans la livraison des plants a repoussé au 15 novembre les plantations.
- NACEL : rappel du spectacle programmé ce vendredi 17 décembre (20h30 – Tuilerie : Guillaume ROUSSEAU) – accès via pass sanitaire et port obligatoire du masque.

Un Conseil d'administration est prévu jeudi prochain.

Le prochain spectacle sur la commune est programmé le 26 février 2022 (pièce de théâtre de la compagnie « Wonderkaline ») et un second le sera sur le second semestre 2022 (non déterminé à ce jour).

- VŒUX AU PERSONNEL MUNICIPAL : ils sont annulés en raison de l'évolution sanitaire actuelle.
- VŒUX A LA POPULATION : tout dépendra du contexte sanitaire.

#### **D- Commission « Artisanat / commerces / communication et nouvelles technologies »**

Monsieur SAVARY expose les points suivants :

- **MARCHE DE NOËL** : il remercie le nouveau bureau de l'A.P.E., qui tout juste nommé, s'est investi dans ce projet malgré des délais courts et une météo capricieuse, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette manifestation.  
Le marché était composé de 25 artisans (2 n'ont finalement pas pu participer faute de validité de leur pass sanitaire) qui ont dû se réfugier au sein de la Tuilerie suite à une météo peu clémente.  
La présence de plusieurs créateurs issus de la commune est à noter.  
Un bilan de ce premier marché de Noël doit intervenir prochainement avec l'association de l'A.P.E.
- **SITE INTERNET** : le nouveau site est en ligne mais il est toujours en cours de refonte (un gros travail reste à réaliser).  
Deux personnes doivent suivre demain matin une formation pour la prise en mains de celui-ci.

#### **E- Commission « Bâtiment et voirie »**

Madame BARRANGER précise que :

- **AIRE DE JEUX** : seul manque le portail suite à un souci d'approvisionnement lié à la situation actuelle,
- **ECOLE** : le rideau est posé et un éclairage a été installé au niveau du portail de l'école à la demande des parents,
- **EGLISE** : la consultation pour la maîtrise d'œuvre s'achève le mercredi 15 décembre prochain,
- **TUILERIE** : la municipalité est en attente de divers chiffreages pour envisager d'éventuels travaux,
- *Délibération : Adhésion au groupement de voirie 2022 (C.C.L.S.T.)*

Monsieur le Maire expose que ce groupement de commandes sera constitué pour les travaux de voirie 2022 ainsi que pour les marchés de maîtrise d'œuvre, de fournitures et services liés à la voirie.

Il rappelle notamment que cette adhésion n'engage pas la collectivité sur l'obligation de réalisation, elle validera ou non ces derniers sur les propositions tarifaires ultérieures.

**Une délibération est prise à l'unanimité pour entériner cette adhésion (n° 2021-12-D51).**

#### **F- Commission « Environnement / habitat / qualité de vie et urbanisme »**

Monsieur le Maire fait un point sur les dossiers en cours :

- **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** : les procédures relatives à la révision allégée et la révision du règlement sont en cours,
- **C.C.L.S.T.** : la communauté de communes va lancer un programme relatif aux rivières.  
Notre commune est concernée par l'« Indre en amont » (2022 à 2028).  
Ce contrat permettra l'installation d'une passe à poissons à l'Isle Thimée et l'amélioration de l'écoulement et de la qualité de l'eau de la Chantereine.
- **CHEMINEMENTS PIETONNIERS** : deux études sont en cours (« Les Hélas » et « Le Haut Luain »).  
Les services du Conseil Départemental ont été sollicités à ce sujet et doivent nous adresser prochainement les avant-projets correspondants.
- **POLICE MUNICIPALE** : une réunion s'est déroulée dernièrement avec les services de police municipale de LOCHES pour proposer une éventuelle contractualisation sur le sujet (dossier à l'étude).  
Celle-ci nécessite au préalable un bilan des éventuels besoins et une présentation en séance de Conseil Municipal avant d'aller plus loin dans la démarche.
- **PONTS ROMAINS** : Les travaux du lavoir sont achevés (sauf la pelle et la barrière en robinier suite à des soucis d'approvisionnement liés à la période actuelle).

Les travaux d'aménagements paysagers seront menés à terme au cours du printemps prochain compte tenu de la période hivernale à venir.

Suite à la dernière réunion de l'assemblée délibérante, il convient de valider les travaux des piles 6 et 7 par un avenant au marché initial (plus-value chiffrée à 13 079.52 € H.T. portant l'intégralité du marché à 140 721.72 € H.T.).

Monsieur le Maire rappelle que, malgré ces travaux complémentaires, l'enveloppe budgétaire prévue initialement pour ce projet est respectée à ce jour.

Suite à la coupe d'un certain nombre d'arbres aux abords du chantier, la société FLAMAN, implantée à GENILLE, a récupéré ces derniers, ce qui a permis d'enregistrer une recette d'environ 361 €.

- *Délibération : Ponts Romains / Avenant n° 01 – Lot n°01*

**Une délibération est prise à l'unanimité pour entériner ces modifications budgétaires (n° 2021-12-D52).**

- *Délibération : Vente bois – ponts romains*

Monsieur le Maire indique que celle-ci n'est pas nécessaire (confirmation du Service de Gestion Comptable de LOCHES ce jour).

### **G- Commission « Finances »**

- *Délibération : Instauration de la participation employeur-prévoyance au 1<sup>er</sup> janvier 2022*

Monsieur le Maire rappelle les termes de l'engagement de la municipalité sur le sujet et précise que ce projet a obtenu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 02 décembre 2021.

**Une délibération est prise à l'unanimité pour entériner l'instauration de cette participation employeur (n° 2021-12-D53).**

Monsieur le Maire indique que l'intégralité des projets d'investissement inscrits au Budget Primitif 2021 sont réalisés (acquisition de divers matériels, aire de jeux, jardinières ...), engagés (cheminements piétonniers, église, P.L.U., Tuilerie) ou reportés à l'an prochain (projetiel « cimetière », acquisition d'une œuvre d'art / Le Terrier).

### **3. Questions diverses**

*Augmentation des loyers au 1<sup>er</sup> janvier 2022*

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des augmentations qui interviendront à cette date. Il précise notamment que le logement de type 3 au-dessus du groupe scolaire sera libre à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 et qu'il convient de trouver des nouveaux locataires d'ici là.

*Facturation « cantine – garderie »*

Il est noté que, depuis le mois dernier, la facturation mentionne spécifiquement chaque prestation.

*Suspension personnel soignant non vacciné*

Monsieur le Maire mentionne que les discussions sont toujours en cours afin de trouver des solutions pour les patients de médecins suspendus.

Dans l'attente, la C.P.T.S. a donné des consignes aux médecins pour l'accueil de leur patientèle en cas d'urgence.

***La séance est clôturée à 22 h 00***

***Date du prochain conseil municipal : mercredi 05 janvier 2022 à 20 h 00***